

Ministry of Education
900 Bay Street
24th Floor, Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
900, rue Bay
24^e étage, édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



**NOTE DE SERVICE
DESTINATAIRES :**

Directrices générales et directeurs généraux de
l'administration, GSMR et CADSS
Administratrices générales, administrateurs généraux et
commissaires, GSMR et CADSS
Gestionnaires des services à l'enfance, GSMR et CADSS

EXPÉDITEURS :

Julia Danos
Directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes
pour la petite enfance
Division de la petite enfance
Ministère de l'Éducation

Med Ahmadoun
Directeur, Direction de l'analyse et de la responsabilité
financières
Division des politiques financières et des opérations
Ministère de l'Éducation

DATE :

Le 11 avril 2016

OBJET :

**Transfert du financement des coordonnateurs de
l'analyse des données (CAD)**

Le 19 février 2016, la ministre de l'Éducation a annoncé un plan provincial visant à intégrer et à transformer tous les programmes pour l'enfance et la famille financés par le Ministère en vue d'en faire un système de services et de soutien à l'intention des enfants de 0 à 6 ans et de leurs familles : les Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille (COPEF).

Dès 2018, les gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) et les conseils d'administration de district des services sociaux (CADSS) auront la responsabilité de mettre en œuvre et de gérer ces centres. Cette transformation nous aidera à atteindre notre objectif d'intégrer de plus en plus les programmes et services pour la petite enfance en Ontario. Nous continuerons de vous transmettre l'information au sujet de la transformation du système au fur et à mesure qu'elle sera disponible.

Le ministère octroie à l'heure actuelle 3,4 M\$ à des agences à but non lucratif et à certains GSMR/CADSS pour les services de coordonnatrices et de coordonnateurs de l'analyse des données (CAD). Les CAD sont des analystes de la recherche

communautaires dont le rôle est de collecter des données, de les analyser et de produire des rapports visant à appuyer les efforts de recherche, d'évaluation et de planification dans le secteur de la petite enfance de l'Ontario. Les CAD (et le financement connexe) sont liés depuis longtemps aux programmes pour l'enfance et la famille financés par le Ministère.

Tel que déclaré dans la note de service des COPEF en février 2016, le financement pour les CAD sera transféré aux GSMR/CADSS. Dans le but de mieux informer la planification du système de service et d'appuyer les gestionnaires des systèmes de services dans le cadre de leurs fonctions, le financement et les responsabilités des CAD seront transférés aux GSMR/CADSS dès janvier 2017. En procédant au transfert à ce moment-là, nous espérons appuyer les efforts de planification initiaux menés en vue de la mise en œuvre des Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille, elle-même prévue pour 2018. Le financement pour les CAD donné aux organismes hôtes prendra fin le 31 décembre 2016.

À partir de janvier 2017, le Ministère augmentera le financement total des CAD à environ 4,2 M\$ pour soutenir davantage la planification du système de service par les GSMR/CADSS. Les GSMR/CADSS continueront à recevoir ce financement comme portion de leurs allocations futures pour les COPEF.

Une approche de transition sera mise en place pendant l'année civile 2017 afin de distribuer le financement des CAD aux GSMR/CADSS pendant que le Ministère collabore avec ses partenaires clés pour mettre au point un cadre de financement à long terme pour les Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille. Les allocations de transition pour 2017 ont été déterminées en fonction des données de la population des enfants et avec un niveau minimal de financement pour tous les GSMR/CADSS. Veuillez-vous référer à l'annexe ci-jointe pour les allocations spécifiques aux GSMR/CADSS.

Afin d'appuyer un processus de transition en douceur, le Ministère s'attend à ce que les GSMR/CADSS travailleront avec les agences affectées qui sont actuellement responsables de la livraison des services des CAD. Nous reconnaissons que cette transition nécessitera une planification minutieuse et de la considération pour ceux qui sont affectés par cette décision. Votre conseillère régionale en services de garde d'enfants ou votre agente d'éducation régionale sont disponibles pour appuyer votre organisation et faciliter les communications avec vous et vos agences locales de transfert de paiement. Le Ministère valorise l'impact positif que les services des CAD ont eu auprès des enfants et des familles dans divers communautés à travers la province. Nous vous encourageons à faire un suivi auprès de votre conseillère en services de garde d'enfants ou avec votre agente d'éducation si vous désirez discuter davantage à propos de la présente note de service. Nous avons hâte de poursuivre notre collaboration avec vous en vue de mieux appuyer les enfants et leurs familles au cours des prochaines années.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Original signé par :

Julia Danos
Directrice
Direction de la mise en œuvre des
programmes pour la petite enfance
Division de la petite enfance

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières
Division des politiques financières et des
opérations

c. c. Agentes d'éducation, Direction de la mise en œuvre des programmes pour la
petite enfance, Ministère de l'Éducation

Conseillères en services de garde d'enfants, Direction de la mise en œuvre des
programmes pour la petite enfance, Ministère de l'Éducation

Analystes financiers et financières, Direction de l'analyse et de la responsabilité
financières, Division des politiques financières et des opérations

Annexe: Allocations de transition pour le financement des CAD en 2017

À partir de 2017, le ministère de l'Éducation distribuera un total d'environ 4,2 M\$ parmi les GSMR et CADSS pour appuyer la planification du système de services de la petite enfance. Pour déterminer les allocations précises, le Ministère a regroupé les GSMR/CADSS selon la population totale des enfants et a attribué une allocation à chacun de ces regroupements, de la manière suivante :

Allocations par regroupement de la population des enfants

Gamme de la population des enfants	Groupe	Allocation
0 - 50,000	1	73,153 \$
50,001 - 100,000	2	109,729 \$
100,001 - 200,000	3	146,306 \$
200,001 +	4	219,458 \$

GSMR et CADSS par regroupement de la population des enfants

Groupe 1: Ville de Brantford
Ville de Cornwall
Ville du Grand Sudbury
Ville de Kawartha Lakes
Ville de Kingston
Ville de Peterborough
Ville de St Thomas
Ville de Stratford
Comté de Bruce
Comté de Dufferin
Comté de Grey
Comté de Hastings
Comté de Huron
Comté de Lambton
Comté de Lanark
Comté de Lennox et Addington
Comté de Northumberland
Comté d'Oxford
Comté de Renfrew

Comté de Wellington
Municipalité de district de Muskoka
Municipalité de Chatham-Kent
Comté de Norfolk
Comtés unis de Leeds et Grenville
Comtés unis de Prescott et Russell
Conseil d'administration des services du district d'Algoma
Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane
Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing
Conseil d'administration des services sociaux du district de Parry Sound
Conseil d'administration des services sociaux du district de Sault Ste.
Marie
Conseil d'administration des services sociaux du district de Timiskaming
Conseil des services du district de Kenora
Conseil des services du district de Manitoulin-Sudbury
Conseil d'administration des services sociaux du district de Rainy River
Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay

Groupe 2: Ville de Hamilton
Ville de London
Ville de Windsor
Comté de Simcoe
Municipalité régionale de Durham
Municipalité régionale de Halton
Municipalité régionale de Niagara
Municipalité régionale de Waterloo

Groupe 3: Ville d'Ottawa
Municipalité régionale de York

Groupe 4: Ville de Toronto
Municipalité régionale de Peel